

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Vendredi 15 juin 2018**

## ÉLECTION DE HOCINE SADOK À LA TÊTE DU CAMPUS FONDERIE UHA

**Hocine Sadok, Maître de conférences en droit public, a été élu à l'unanimité Doyen de la Faculté des Sciences Économiques Sociales et Juridiques (FSESJ) de l'Université de Haute-Alsace (UHA).**

Hocine Sadok fait partie de l'Université de Haute-Alsace depuis 1996. Il est maître de conférences en droit public depuis 2002. Ses spécialités disciplinaires s'articulent essentiellement autour de trois axes, le droit international, le droit des collectivités territoriales et le droit du développement durable. Il est rattaché depuis cette année au Centre de Recherche sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT EA 3436).

Très impliqué dans la vie administrative et pédagogique de l'Université il a occupé diverses fonctions, administratives, notamment conseiller juridique de deux présidents de l'UHA, et pédagogiques, en particulier la co-créditation et la co-direction de deux formations, la capacité en droit et le Master Responsabilité sociale et environnementale. Il était depuis 2006, directeur du Département Économie et Société. **Il a été élu à l'unanimité Doyen de la Faculté des sciences économiques sociales et juridiques le 17 mai 2018. Il prendra officiellement ses fonctions le 18 juin.** Il sera ainsi le cinquième doyen de la FSESJ depuis sa création en 1995 en poursuivant le travail de ses prédécesseurs : François Mosser, Daniel Chassignet, Gérald Cohen et Jean-François Havard.

Très attaché à un service public de qualité, dynamique et empathique, Hocine Sadok souhaite imprimer durant son mandat une identité construite autour des valeurs de la proximité et de la solidarité pour toutes les parties prenantes de la Faculté, étudiants, personnels administratifs, enseignants et chercheurs, mais également à l'égard du 'voisi-

nage' de la Faculté.

Son programme pour la FSESJ s'articule autour des axes principaux suivants :

*I. Gouvernance* : associer l'ensemble des acteurs de la vie administrative et pédagogique de la FSESJ aux décisions qui impactent la vie de la faculté.

*II. Bien-être à la FSESJ* : promouvoir le bien-être de l'ensemble des acteurs de la FSESJ dans les locaux de la faculté.

*III. Vie étudiante* : susciter une véritable vie étudiante au sein de la FSESJ.

*IV. Insertion professionnelle des étudiants* : fournir à nos étudiants les mêmes outils de savoir-être professionnel que les grandes écoles.

*V. Stratégie en matière de formation* : soutenir l'offre de formation, y compris au moyen d'outils de formation innovants.

*VI. Recherche* : permettre à tous de s'investir dans une activité de recherche.

*VII. Relations extérieures de la FSESJ* : faire de la FSESJ un lieu de vie pour le voisinage et d'innovation sociale.

*VIII. Actions Développement durable* : initier une véritable politique de développement durable au sein de la FSESJ.

La FSESJ est la première composante de l'Université en nombre d'étudiants : 1 700 en 2017 répartis en 5 départements.